

NOTES BIBLIQUES & PREDICATIONS

29 août 2021

Pasteur David Mitrani

Texte :

Deutéronome 4, 1-8

Notes bibliques

Premières réactions :

- C'était il y a 35 siècles peut-être, et pour les Hébreux avant d'entrer en Canaan ; en quoi sommes-nous concernés aujourd'hui ?
- La référence à Baal-Peor ne me dit rien ; en plus, cela évoque des massacres réalisés par Dieu !
- Il n'est question que de commandements à mettre en pratique, on est loin d'une théologie de la grâce.
- Aujourd'hui, les autres peuples se moquent ou persécutent plus qu'ils n'admirent ceux qui observent la volonté du Dieu biblique.

Contexte littéraire :

- Le Deutéronome est le discours-testament de Moïse avant l'entrée du peuple en Canaan, récapitulant les événements du désert (Exode, Lévitique, Nombres) pour avertir que les dons de Dieu sont conditionnés par l'observance de sa Loi. C'est déjà à cause de la désobéissance du peuple que Moïse son chef ne pourra pas entrer et devra mourir de ce côté-ci du Jourdain.
- Ce texte s'adresse au peuple en son entier, bénéficiaire des actes de libération de son Dieu qui s'est montré proche de lui en faisant sien ce peuple.
- Le Décalogue va être rappelé au chapitre 5 (*cf.* Exode 20), dans lequel il y a promesse de bienveillance quasiment éternelle pour ceux qui « gardent les commandements » ; et le « *Shema' Israël* » sera donné au chapitre 6 et sera repris dans la réponse de Jésus à la question du « plus grand commandement » (Marc 12 / 29).
- Jésus reprochera aux Pharisiens de mettre au-dessus de la Bible leur propre Tradition (Marc 7 / 7-9. 13) qui sera mise par écrit plus tard dans la Mishna et sera la base du judaïsme rabbinique. Pour lui, « le commandement de Dieu » est biblique et exclut toute casuistique ou tradition autre. Il est évidemment fait pour être mis en pratique (Jacques 1 / 22-25) et même au-delà (*cf.* le « Sermon sur la montagne », Matthieu 5 - 7).



Traduction littérale (à ne pas reprendre telle quelle lors du culte !):

¹ Et maintenant, Israël, écoute vers les prescriptions et vers les ordonnances que moi, je vous apprends à faire, afin que vous viviez et veniez et possédiez la terre que YHWH, le Dieu de vos pères, vous donne. ² N'ajoutez pas sur la parole que moi, je vous commande, et ne retirez pas d'elle, pour garder le commandement de YHWH votre Dieu, que moi, je vous commande. ³ Vos yeux voient ce qu'a fait YHWH à Ba'al Pe'or, comment tout homme qui est allé derrière Ba'al Pe'or, YHWH ton Dieu l'a détruit du milieu de toi. ⁴ Et vous, accrochés à YHWH votre Dieu, vous tous (êtes) vivants aujourd'hui ! ⁵ Vois ! Je vous ai appris prescriptions et ordonnances, comme YHWH mon Dieu m'a commandé, pour faire ainsi au milieu de la terre que vous, vous venez posséder là, ⁶ et (que) vous gardiez et fassiez comme c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples qui entendront toutes ces prescriptions, et (qu')ils disent : "Sûrement (c'est) un peuple sage et intelligent, cette grande nation !" ⁷ Comme quelle grande nation qui (a) pour elle des dieux proches vers elle, comme YHWH notre Dieu dans tous nos appels vers lui ? ⁸ Et quelle grande nation qui (a) pour elle des prescriptions et des ordonnances justes comme toute cette torah que moi, je donne en face de vous aujourd'hui ?

Au fil du texte :

verset 1 :

- « maintenant » et non pas « en général » !
- « Israël, écoute » : on retrouve cette expression, inversée (« Écoute, Israël »), en 5 / 1, 6 / 4 (le passage précisément nommé « *Shema' Israël* »), 9 / 1, 20 / 3, 27 / 9 (précédé de « et »)
- « prescriptions », « ordonnances » : parmi les nombreux synonymes de « commandements » ; le mot traduit « ordonnances » comporte l'idée du droit ; ils reviennent aux versets 5 et 8, et « prescriptions » seul au verset 6 – on se rappelle par ailleurs que le psaume alphabétique 119 essaye de mettre l'un de ces 3 mots ou un autre supposé synonyme (comme « parole » du verset 2 ou « torah » du verset 8...) à chaque vers de chacune de ses strophes
- ici comme dans tout le passage, les verbes traduits au présent sont au participe dans le texte hébreu (langue qui ne possède pas le présent)
- « moi » : l'hébreu n'a normalement pas besoin de préciser le sujet devant un verbe conjugué, qui a un suffixe personnel ; le fait de rajouter le pronom personnel marque une insistance, comme aux versets suivants (« moi, je » aux versets 2 et 8 ; « vous, vous » aux versets 4 et 5)
- « apprendre » : c'est Moïse le sujet, ici et au verset 5 : le texte est seulement pédagogue afin qu'Israël pratique ; certains pourraient en conclure que les commandements en question viennent donc seulement de Moïse certes inspiré, et non de Dieu... ; mais le chapitre 5 rappelle le Décalogue, clairement énoncé par Dieu lui-même
- ou « fasse », puisque tel est le verbe qu'on traduit d'habitude par « mettre en pratique » : le commandement doit être « fait », il n'a pas de consistance sinon (la lettre n'est rien si elle n'est pas « réalisée »)
- le but de « faire » les commandements, c'est la vie (cf. Deutéronome 30 / 19-20)
- et c'est la « possession de la terre » : un seul mot qu'on peut traduire par « terre » ou par « pays » ; c'est Dieu qui la donne

- YHWH : le nom propre divin à ne pas prononcer ; dans le texte hébreu vocalisé, on a placé les signes des voyelles du mot « Seigneur », ce qui donnerait « Jéhovah » si on ne le savait pas, car cela doit se prononcer « Adonai », « Seigneur » (« *kyrios » dans la traduction grecque comme dans le Nouveau Testament), traduit par « (l')Éternel » dans les bibles juives et protestantes d'autrefois, par « (le) Seigneur » ou « SEIGNEUR » dans les plus récentes
- « le Dieu de vos pères » : concrètement, cela ne renvoie pas au « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », mais au Dieu de la libération de l'Égypte, car les « pères » sont ceux de la génération qui est sortie d'Égypte, mais est morte au désert suite à sa désobéissance et à son manque de confiance en Dieu

verset 2 :

- « commander » : cette racine se trouve 3 fois ici, puis revient au verset 5 ; c'est le mot le plus courant encore aujourd'hui pour parler des « commandements », comme dans la « Bar Mitsvah » par laquelle le garçon juif devient « fils du commandement »
- « garder le commandement » ne signifie pas simplement le mémoriser, mais là encore en faire quelque chose, comme on « garde » un troupeau ou une ville
- l'idée exprimée dans le verset est reprise dans Apocalypse 22 / 18-19 concernant ce dernier livre, mais donc aussi toute la Bible qu'il clôture

verset 3 :

- Dieu lui aussi « a fait » ; le « faire les commandements » du peuple répond au « faire de Dieu » qui non seulement se raconte ou se croit, mais se laisse voir
- « Ba'al Pe'or » est « le Maître de la crevasse », laquelle est le nom d'une montagne en Moab ; après l'épisode de Bala'am, les Israélites se livrèrent au culte de cette divinité avec des femmes moabites (Nombres 25 / 1-5), devenant ainsi adultères par rapport à Dieu ; cette histoire sera mentionnée au Psaume 106 / 28 et dans Osée 9 / 10 comme l'idolâtrie par excellence ; bilan : 24 000 morts (12x2x1000, à comparer aux 144 000 élus = 12²x1000, 12 étant le « chiffre » d'Israël)

verset 4 :

- ceux à qui Moïse s'adresse sont explicitement démarqués tant des pères morts au désert que des adorateurs de la divinité moabite ; eux sont « vivants » en tant qu'il sont « accrochés » à Dieu

verset 5 :

- le « voir » du peuple est de nouveau sollicité
- ce « voir » concerne le passé : Dieu a commandé, Moïse a transmis, mais maintenant il s'agit de voir le présent : faire ces commandements dans le pays qui est devant eux

verset 6 :

- le « faire » du peuple (sa « sagesse », pratique ordinaire) conjugué au fait d'entendre les commandements suscitera l'admiration des autres peuples
- ce qui suppose donc que le peuple d'Israël ne se contente pas de pratiquer les commandements, mais aussi fasse entendre la parole de Dieu qui fonde sa pratique

- il sera alors connoté comme « grande nation » non par sa taille mais par cette « sagesse »

verset 7 :

- ici, c'est à nouveau Moïse qui parle, il ne cite plus les « nations »
- « des dieux » : Moïse (le texte) joue avec le mot « *Élohîm », qui signifie ordinairement « Dieu », mais qui est une forme de masculin pluriel (le mot existe aussi parfois au féminin singulier : *Éloha »), ici complété au pluriel, ce qui implique de traduire « des dieux » ; les païens (les « nations ») ne savent pas faire la différence, et prennent Dieu pour un dieu national d'Israël, voire plusieurs, comme eux ont les leurs
- la proximité de Dieu avec son peuple se manifeste dans le fait qu'il répond à leurs appels ; c'est un thème récurrent dans la littérature prophétique, Dieu revendique d'être « leur Dieu »

verset 8 :

- ce verset redit autrement la même conviction, mais cette fois il parle de « torah » et non plus directement de Dieu
- « torah », qu'on traduit souvent « loi » en suivant sa traduction grecque (« *nomos »), a un sens beaucoup plus large en hébreu, c'est un enseignement, c'est tout ce qui « fait loi » pour la vie de quelqu'un (donc aussi des récits, des sentiments, des prières, etc.) ; désigner comme « Torah » les 5 premiers livres de la Bible (voire tout l'Ancien Testament) – et pas seulement les « prescriptions » qu'ils contiennent – souligne bien ce sens
- la Torah donnée par Moïse est « juste », elle est conforme à ce que Dieu veut de son peuple, et à l'ordre du monde voulu par Dieu
- cette Torah reste « en face de vous » : elle est extérieure dans le sens où on ne peut pas se l'approprier, en faire sa chose à soi (c'est ce que Jésus reprochera aux Pharisiens), elle reste une interpellation, une parole de Dieu

Une prédication possible :

« Quelle est la grande nation qui ait des prescriptions et des ordonnances justes, comme toute cette Loi que je vous présente aujourd'hui ? »

Chers frères et sœurs, entendez donc que vous êtes, que nous sommes une « grande nation », non pas notre pays, mais l'Église de Jésus-Christ, le peuple de Dieu, car c'est de lui que parle Moïse dans ce texte ! Mais voilà, en quoi consiste donc notre grandeur ? Elle consiste dans « cette Loi », dit Moïse, ou plus exactement cet enseignement, qui est pour nous la Bible tout entière, la Parole que Dieu nous adresse à travers elle. Mais cet enseignement, cette Parole entendue par nous, fait-elle loi pour nous ? Et qu'est-ce que ça veut dire ?

Demandons-nous donc, chacun, qu'est-ce qui fait loi pour nous ? À quoi nous sentons-nous tenus d'obéir, à quoi nous sentons-nous tenus de nous conformer, à quoi aussi nous sentons-nous tenus de résister ? Oui : qu'est-ce qui fait loi, quelle parole, quel récit, qu'est-ce qui fonde en quelque sorte notre idéal de vie, ce à quoi nous voulons ressembler ? Oh, ne répondez pas trop vite ! Gardez-vous de mentir, gardez-vous de vous mentir à vous-mêmes ! Le verset qui suit immédiatement, que je ne vous ai pas lu, commence par « Seulement, prends garde à toi » ! Car ce n'est pas une étiquette qui peut « faire loi » pour qui que ce soit. Ainsi, par exemple, « nation chrétienne » n'a jamais rien voulu dire, sinon que c'était une Église qui y avait le pouvoir. Mais il n'était pas question de foi. Serait-ce donc le fait de détenir le pouvoir qui faisait loi, alors, pour cette Église ? Parfois on a

bien l'impression que, pour certains détenteurs du pouvoir, autrefois ou aujourd'hui, ici ou ailleurs, c'est bien ça qui fait loi, et non pas le service du peuple, la liberté et la dignité des gens qui leur sont confiés, la cohérence avec les idées exprimées, etc.

Mais ne battons pas notre coulpe sur la poitrine des autres... Pour moi, qu'est-ce qui fait loi ? Ou déjà, qu'est-ce qui ne fait pas loi ? Si je veux être honnête, la volonté de Dieu ne fait pas souvent loi pour moi... Et j'ai bien l'impression que je ne suis pas seul dans ce cas... Ce n'est pas pour rien que notre culte place presque en tête de son déroulement la confession de notre péché, suivie d'une absolution générale par une annonce du pardon de Dieu pour ceux qui se repentent. C'est donc bien que nous en avons besoin – je veux dire : d'une part de reconnaître que nous sommes pécheurs, d'autre part, et c'est la même chose, que nous avons besoin d'être pardonnés, et donc d'entendre, de réentendre, de recevoir à nouveau, ce pardon que Jésus-Christ nous a acquis sur la croix. Le but de cette repentance et de ce pardon, naturellement, n'est pas d'être inlassablement répétés, mais de nous permettre de changer, de permettre à l'Esprit saint de nous faire changer. Mais ce pardon de Dieu fait-il loi pour moi ? C'est-à-dire : est-ce que je me conforme suffisamment à lui, est-ce que j'en tire suffisamment profit dans mon existence, est-ce que j'ai bien intégré que j'étais pardonné, pour que l'Esprit puisse continuer son travail en moi ? Le pardon n'est pas fait pour être seulement entendu, mais véritablement reçu, afin de libérer celui à qui il est adressé. Avez-vous le sentiment de recevoir le pardon de Dieu en écoutant le pasteur ou le prédicateur vous le dire ? C'est pourtant de la part de Dieu qu'il vous le donne !

Bien sûr, d'autres choses ne font pas loi pour moi, pour ma vie, et selon les choses en question c'est bien ou c'est dommage ! Le Baal de Péor ne fait pas loi pour moi, comme il le fit pour certains des Israélites au pays de Moab autrefois, qui se sont prostitués – et peut-être au sens propre – dans le culte de cette idole. J'avoue ne pas être attiré par les orgies sataniques et autres horreurs que des gens commettent en pensant satisfaire une divinité sexuelle ou sanguinaire qui pourtant n'existe pas – dont je sais, tout comme vous, qu'elle n'existe pas. Satisfaire ses propres désirs en pensant satisfaire ainsi Dieu ne signifie rien d'autre que d'avoir son propre ventre pour dieu, ses propres pulsions pour dieu. Je ne tuerai donc pas pour Dieu, ni ne m'assujettirai qui que ce soit au nom de Dieu – qu'il m'en préserve ! Notez quand même qu'il y a une manière de faire passer nos propres désirs avant toute chose, consciemment ou non, qui nous institue les maîtres et maîtresses de nos propres corps, ou plutôt leurs esclaves, justifiant parfois l'injustifiable. Dans ce sens-là, mon corps ne fait pas loi pour moi... encore qu'à la marge, parfois... mais, bon...

Il y a des choses, évidemment, qui ne font loi pour moi qu'à certains moments, ou en certaines occasions. Mais cela veut dire qu'elles ne font pas vraiment loi ! Le renoncement à toute maîtrise sur ma propre vie et sur celle des miens, à commencer par mon conjoint, ne fonctionne que par moments. J'aime trop, en fait, être mon propre dieu, même si je ne veux pas le reconnaître de cette manière sinon dans la confession de mon péché. Mais, donc, mon péché est bien là, comme c'est le cas pour tous depuis Adam... Je n'en suis pas exempt. Dans beaucoup de circonstances de mon existence, je me préfère, moi, à tout autre... Est-ce mon instinct de conservation ? Mais je ne suis pas qu'un animal, normalement ! J'ai la capacité de prendre de la distance avec ça. Et parfois ça le fait ! Mais souvent, non : « chassez le naturel, il revient au galop... » C'est ma femme, mes enfants, ma maison, ma manière de ranger les choses, de faire la cuisine, ma décision concernant mon travail, mes vacances, etc. Les Dix Commandements disaient à propos du shabbat : « Le septième jour est le shabbat de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni tout ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi. » et plus loin : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ; tu ne désireras pas la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à ton prochain. » (Deut. 5 / 14. 21) Eh oui, les autres ne m'appartiennent pas... ! Et « la nature » n'a pas à faire loi pour moi.

Autre version de l'idolâtrie : lorsqu'une idéologie fait loi pour moi, lorsque j'obéis à des valeurs ou à un parti ou à un maître de telle sorte que j'y perds toute liberté, et notamment que j'empêche la liberté de Dieu d'intervenir en moi. L'apôtre Paul écrivait : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile ; tout m'est permis, mais je ne me

laisserai pas asservir par quoi que ce soit. » (1 Cor. 6 / 12) Chacun choisit ses combats, ses valeurs, ses idées. Mais dès que cela fait loi pour moi, dès que je leur sacrifie d'autres choses ou d'autres gens, dès que je leur sacrifie ma liberté de penser, de croire et d'agir, alors c'est que j'en suis esclave. Les combats les plus légitimes, les meilleures valeurs, les idées les plus justes, peuvent ainsi tourner à l'idolâtrie et à l'oppression, pour moi comme à l'égard d'autres personnes ou groupes de gens autour de moi. Bref, dès que j'ai un maître, par choix ou par nécessité, alors c'est que je suis retourné en Égypte. Or tout ce que je viens de vous dire, je puis aussi le dire de l'Église chrétienne, de l'EPUDF, de notre paroisse...

Et même en rajouter ! Il m'arrive que ma richesse, même relative, que mon argent, fasse loi pour moi, passe avant le reste. Et il m'arrive que ma pauvreté, même relative, que mon manque d'argent, fasse loi pour moi et oblitère tout le reste. Toute obsession, comme toute addiction, rend esclave. Et plus que ça : tout souci rend esclave. Et des soucis, nous en avons bien souvent en Église, tout comme dans nos vies personnelles ; et des questions sans réponses : que faire de nos bâtiments, où sont nos jeunes, comment communiquer, comment annoncer l'Évangile, etc. Mais tant que c'est un souci avant que d'être une prière, alors ce souci fait loi pour moi, il me définit et m'emprisonne, il me rend incapable de répondre aux questions que pourtant je me pose. Dès qu'une question devient un souci, je ne peux plus trouver ni entendre la réponse : le souci prend toute la place...

Voilà donc pourquoi Moïse présentait une « Torah », quelque chose qui fasse loi pour Israël, mais une « loi de liberté », comme l'écrivait Saint Jacques (1 / 25 ; 2 / 2). Voilà pourquoi le Christ a vécu en humanité, est mort et est ressuscité, et voilà pourquoi le récit du Christ, l'Évangile, fait loi, peut et doit faire loi pour nous. Car notre existence, notre salut, ne dépend plus de l'observance de commandements formels, mais de ce que Jésus-Christ a fait pour nous, et de l'œuvre de son Esprit en nous : « le Seigneur, c'est l'Esprit, et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. » (2 Cor. 3 / 17) C'est donc la liberté de Dieu, en Christ, dont il est proposé qu'elle fasse loi pour nous, pour notre existence concrète, à nous individus chrétiens et à nous Église. Ne l'avons-nous pas déjà vu agir dans nos vies comme dans celle de l'Église ? Vu de nos yeux ? Nos vies et notre Église sont-elles si arides que Dieu n'ait rien pu faire ni dans les unes ni dans l'autre ? Non. Alors regardez bien, rappelez-vous, et libérez-vous du souci de vous-mêmes, des autres, de votre salut et de celui du monde. N'écoutez plus l'Accusateur. Écoutez le Saint-Esprit de Dieu !

Et faites confiance. Que cette confiance fasse loi dans vos vies, et qu'elle fasse loi dans l'Église : que celle-ci réapprenne toujours à nouveau à se confier en Dieu et non pas dans ses stratégies, dans ses forces, dans sa communication, dans son lobbying, dans quoi d'autre encore ? Non : en Dieu seul ! Et moi aussi, sinon qui suis-je pour donner des leçons ?! « Vous qui êtes attachés à l'Éternel votre Dieu, vous êtes aujourd'hui tous vivants », disait Moïse. Ne l'êtes-vous pas ? Puisque vous l'êtes, c'est donc que vous êtes à Dieu à cause de Jésus-Christ. N'ayez plus peur ni de vous ni des autres ni de Dieu. Mais confiez-vous en lui, comme cela vous arrive déjà. Jésus est mort pour nous, afin que nous vivions de sa vie : voilà notre « Torah », voilà notre loi, une loi faite pour la vie. Pourquoi aurions-nous besoin d'autre chose ? C'est cela que le monde attend aussi de nous : non pas des valeurs qu'il est bien assez grand pour trouver tout seul, non pas une idéologie religieuse ou morale, non pas un engagement mondain, mais un témoignage : le témoignage que nous sommes vivants et heureux et que c'est à cause de Christ ! Amen.

Des cantiques :

- « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice » (*Alléluia* 14-09, *Arc-en-ciel* 181)
- « Entre tes mains j'abandonne » (*Alléluia* 44-11, *Arc-en-ciel* 424)
- « Te ressembler, Jésus » (*Alléluia* 44-12)

- « Confie à Dieu ta route » (*Alléluia 47-04, Arc-en-ciel 616*)
- « J'ai tout remis entre tes mains » (*Alléluia 47-22, Arc-en-ciel 621*)

Coordination nationale Evangélisation – Formation
Église protestante unie de France
47 rue de Clichy
75009 Paris

evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr